

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SPIRIDON

Code ISIN : FR0010097691

Société de Gestion

Athymis Gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif de gestion du FCP est de participer à l'évolution d'une sélection diversifiée d'OPCVM actions, obligations et monétaires et de trackers dans une optique de valorisation du capital sur la durée minimum de placement recommandée. Le niveau de performance recherché est supérieur à celui de l'indice composite 25% MSCI World 75% €str. Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle, l'indice composite 25% MSCI World / 75% €str n'est qu'un indicateur de comparaison de la performance à posteriori. La gestion mise en œuvre est totalement discrétionnaire. L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Cet objectif ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale particulière, ni ne poursuit un objectif spécifique de durabilité (environnemental et/ou social).
- Par une allocation d'actifs dynamique, la gestion cherche à optimiser le couple rendement/risque en ajustant régulièrement la structure du portefeuille du FCP en « produits de taux » et « actions ». En particulier, la gestion va rechercher des fonds performants et qui présentent une décorrélation les uns par rapport aux autres (par exemple en variant les styles de gestion et les zones géographiques). Le choix des OPCVM cibles repose sur l'analyse de l'historique des performances et de volatilité. De plus, la gestion s'assurera qu'aucun des fonds utilisés ne puisse procurer à lui seul un risque excessif pour le portefeuille global. L'allocation tactique, géographique et sectorielle sera réactive aux conditions de marché. La gestion pourra effectuer des mouvements d'allocation d'amplitude importante en fonction de ses anticipations.
- Le portefeuille est investi jusqu'à 100% en parts ou actions de droit français et étranger, sélectionnés de façon totalement discrétionnaire par le gérant. Les zones géographiques pourront être européennes ou internationales. Le risque de change peut s'élever jusqu'à 100% de l'actif.
- OPCVM actions : cette sélection sera composée principalement d'OPCVM actions investis sur les marchés de toute capitalisation. Les OPCVM de petites et moyennes capitalisations pourront représenter 50% de l'actif du FCP. Les principales zones d'investissement sont les pays de l'OCDE. Le fonds peut également investir dans des OPCVM investis sur les marchés des pays émergents à hauteur de 20 % maximum. Fourchette de détention d'OPCVM actions : de 0 à 50%.
- OPCVM obligations : cette sélection sera composée principalement d'OPCVM investissant dans des obligations émises par des gouvernements et des entreprises des pays de l'OCDE sans contrainte de signature. La répartition entre la dette privée et la dette publique sera variable en fonction des conditions de marchés. Le fonds peut également investir jusqu'à 20% de son actif dans des OPCVM investissant dans des obligations émises par des gouvernements et des sociétés de pays émergents.
Fourchette de sensibilité des OPCVM obligations : de -10 à +10.
Fourchette de détention d'OPCVM obligations : de 0 à 100%.
- OPCVM diversifiés : L'exposition actions nette moyenne de la poche d'OPCVM diversifiés devra être inférieure à 25%. Cette exposition sera ajoutée à l'exposition actions directe dans le contrôle des contraintes.
Fourchette de détention d'OPCVM diversifiés : de 0 à 100%.
- OPCVM monétaires : cette sélection sera composée principalement d'OPCVM investissant dans des obligations et des titres de créances négociables des pays de l'OCDE, et en recherchant un complément de rémunération par une gestion active du risque crédit.
Fourchette de sensibilité : de -1 à +3.
Fourchette de détention OPCVM monétaires : de 0 à 100%.
- L'OPCVM peut investir dans des OPC sous-jacents gérés par la société de gestion.
- Les investisseurs sont autorisés à demander quotidiennement le rachat de leurs parts.
- Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.
- Ce fonds ne pourrait pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5 et 10%) et reflète principalement son positionnement sur les marchés d'actions et de taux.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit** : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature et/ou de défaillance d'un émetteur sur lequel est exposé le FCP. Elle peut ainsi être susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCP.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Pour de plus amples informations sur le profil de risque, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	2.5 % max non acquis au FCP
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3.05%

Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

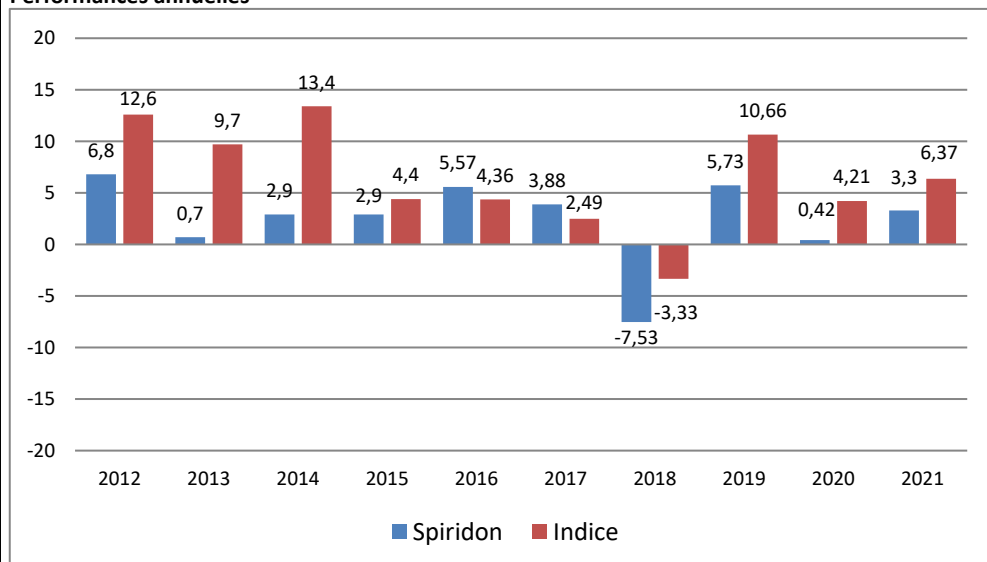
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	0.00% (sur l'exercice clos)*

*15% maximum de la performance du fonds supérieure à la performance de l'indice composite 25% MSCI World / 75% €str, avec un plafonnement à 1,8 % de l'actif net et un déclenchement à 4% de performance calendaire nette.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet de la société de gestion (www.athymis.fr).

Performances passées

Performances annuelles



Cet OPCVM a été créé en 2004.

Performances en euros, nettes de frais. Les éventuels frais d'entrée n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées. Le calcul des performances de l'indice prend en compte le réinvestissement des dividendes. L'indice retenu est le suivant : 25% MSCI World + 75% €str. Il remplace le 50% MSCI World + 50% Euro MTS 5-7 ans depuis le 19/12/2014.

Les performances précédant 2015 ont été réalisées avec un objectif de gestion et un profil de risque différents. Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : BNP Paribas.
- Le prospectus complet du FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de : Athymis Gestion, 10 rue Notre Dame de Lorette, 75 009 Paris.
- La valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris. Elle est disponible, à tout moment, sur simple demande écrite du porteur auprès d'Athymis Gestion.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person".

La responsabilité d'Athymis Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion Athymis Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/12/2022